

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

N° 24T309

ARRÊTÉ DU MAIRE

DOMAINE : 8.3 Voirie

OBJET : Travaux d'alimentation BT ENEDIS LES OLIVIERS DE PROVENCE
Route Départementale 9 / Quartier Bricard **HORS SECTEUR PNRQAD**
A compter de la date de signature jusqu'au 20/12/2024

Le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales articles L2213-1 et suivants,
Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment les articles L2121-1, L2122-1, L2122-4 et L2125-1,
Vu le code de l'environnement et notamment les chapitres IV du titre V du livre V,
Vu le code de la route, notamment les articles R411-1 et suivants, R411-17 à R411-28 et R110-1 et suivants,
Vu le code pénal, notamment l'article R610-5,
Vu le règlement de voirie de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole,
Vu la délibération n°22121633 du 16 décembre 2022 qui tarifie l'occupation du domaine public sur le territoire communal,

CONSIDÉRANT la demande du pétitionnaire : **EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES, 11, rue de Lisbonne – 13127 VITROLLES** pour le compte de : **ENEDIS**, qu'en raison des travaux susmentionnés, et qu'afin d'éviter tout risque d'accident, il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement.

ARRÊTE

Article 1 : Le pétitionnaire est autorisé à entreprendre les travaux visés en objet et devra mettre en place et respecter les prescriptions en annexe.

Article 2 : Le pétitionnaire sera rendu responsable de tous dommages ou accidents résultant de ses travaux ou installation ou de l'insuffisance de la signalisation.

Article 3 : L'autorité de police municipale pourra ordonner la mise en fourrière des véhicules en infraction aux dispositions du présent arrêté, conformément à la matérialisation de la signalisation mise en place.

Fait à Marignane, le **14 NOV. 2024**

Cet acte peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Mairie ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Marseille par courrier ou par saisine dématérialisée, via l'application « Télérécourse citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception en sous-préfecture.

Le Maire,
Eric Le Dissès





ANNEXE A L'ARRETE DE CIRCULATION

En date du 14 NOV, 2024

LOCALISATION DE LA DEMANDE

ROUTE DEPARTEMENTALE 9 / QUARTIER BRICARD

PROPRIETAIRE DE LA VOIE

☐ METROPOLE

☒ DEPARTEMENTALE

☐ COMMUNALE

☐ PRIVEE

LE PETITIONNAIRE ... EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES

Adresse 11 RUE DE LISBONNE 13127 VITROLLES

Tél./FAX 06 46 07 04 22

MAIL marie-laure.savychchenko@eiffage.com

POUR LE COMPTE DE ENEDIS

DATES ET DUREE DES TRAVAUX

à la signature jusqu'au 20/12/2024

NATURE ET DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Travaux d'alimentation BT ENEDIS LES OLIVIERS DE PROVENCE

Ouverture de tranchées conformément au Règlement de voirie CUMPM

☒ Oui ☐ Non

☒ DAET

☐ Longueur Tranchées

☐ TRAVAUX DE NUIT de 22h à 6h

☐ Voirie moins de 3 ans

☒ STATIONNEMENT INTERDIT + Panneaux

☒ TRAVAUX

☒ ALTERNAT MANUEL

☒ DANGER

☒ ALTERNAT TRICOLORE
si besoin

☒ 30 KM/H

☐ ROUTE BARREE AVEC DEVIATION
Voir plan de circulation ou délestage

☒ TRAVAUX 1/2 chaussée

☒ Passage VL et PL

☒ CONES DE SIGNALISATION

☒ PROTECTION DES PIETONS

☒ BALISAGE DU CHANTIER

☐ INSTALLATION BENNE

AVIS/OBSERVATION Direction de l'Aménagement Urbain

AVIS/OBSERVATION du Directeur Général des Services Techniques

COMMUNE DE MARGNANE

Périmètres du centre

le 04/12/2019



LEGENDE :

Périmètre PNROAD

